

▪ Vendredi 23 mars au Dimanche 25 mars 2018 ▪ 6 réunions	Championnats de Nationale 2 Printemps Q2	▪ Lieu : Béthune ▪ Bassin : 50 m ▪ Compétition de référence nationale
Conditions d'accès		
▪ Catégories d'âges : filles 14ans et +, garçons 15ans et +	▪ Nageurs qualifiés à partir du classement interrégional qualificatif de la saison	
Engagements	Résultats	
▪ Propositions extraNat : du 12 au 19 mars 2018 ▪ Tarif : 7 € par course (à régler à l'organisateur) ▪ Liste des engagés : 20 mars 2018 ▪ Réunion technique : 22 mars 2018 – 18h30 (liste de départ)	▪ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition) ▪ Publication web : J + 1 ▪ Réclamations : J + 8 reclamation.natation@ffnatation.fr	

Préambule

Cette compétition est une nouveauté dans l'olympiade Tokyo (2017-2020). Sur la base des championnats N2 de l'olympiade précédente, cette compétition est le deuxième temps de qualification (sur trois) aux événements nationaux de la saison.

Lieux

Laissés à l'initiative de l'interrégion sur un seul lieu.

Les organisations sont mises en place au libre choix du conseil de l'interrégion. Il est également possible de confier l'organisation à une ligue, un comité départemental ou à un club.

Equipements

Bassin de 50 m homologué. Chronométrage automatique (un jeu de plaques minimum) obligatoire

Contenu du programme

Epreuves individuelles (17 en dames et 17 en messieurs)

50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 400 m nage libre, 800 m nage libre, 1500 m nage libre, 50 m dos, 100 m dos, 200 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m papillon, 200 m 4 nages et 400 m 4 nages.

Pour tous les 50 m, 100 m, 200 m et 400 m :

Séries toutes catégories

Finales A et B toutes catégories

Finales C protégées pour les filles 15 ans et moins, pour les garçons 16 ans et moins, non qualifiés en finale A ou B.

Pour les 800 m et 1 500 m :

Classement au temps (séries lentes le matin et série rapide l'après-midi)

Jury

Le jury est constitué par l'organisateur selon les Règles FF. La désignation des juges-arbitres et starters est du ressort du conseil de l'interrégion, ils devront figurer sur les listes des officiels validés pour la saison en cours.

Mode de qualification

Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN. Les nageurs du collectif excellence ne sont pas autorisés à participer à ces championnats. Les nageurs nagent dans leur interrégion de licence sauf accord entre interrégions ou lorsque la demande concerne un athlète évoluant dans une structure du parcours d'excellence sportive. Ces derniers ont accès à l'ensemble du programme tel que prévu dans le règlement sportif. Ils doivent évoluer comme tous les autres nageurs de l'interrégion. Par exemple, il est interdit de limiter l'accès aux finales pour un de ces nageurs.

Sont autorisés à participer :

Les nageuses de 14 ans et plus et les nageurs de 15 ans et plus, ayant réalisé lors de la saison 2017-2018 les critères de qualification par épreuve. Voir le détail dans le tableau ci-après. Ils peuvent participer aux épreuves pour lesquelles ils se sont qualifiés, plus une épreuve complémentaire de leur choix. Ils ne sont pas limités en nombre d'engagements. Les nageurs s'engagent avec la meilleure performance de ladite épreuve contenue dans la base fédérale et proposées sur l'espace ExtraNat.

Détail des critères de qualification :

Seules les performances figurant dans les classements interrégionaux qualificatifs de la saison sont prises en compte

DAMES						EPREUVES	MESSIEURS					
14-15 ans		16-17 ans		18 ans et plus			19 ans et plus		17-18 ans		15-16 ans	
Class.	Tps limites	Class.	Tps limites	Class.	Tps limites		Class.	Tps limites	Class.	Tps limites	Class.	Tps limites
20	0 :30.15	20	0 :29.36	20	0 :28.79	50 NL	20	0 :25.44	20	0 :26.19	20	0 :27.13
20	1 :05.35	20	1 :03.31	20	1 :02.14	100 NL	20	0 :55.09	20	0 :56.65	20	0 :58.63
20	2 :21.64	20	2 :16.76	20	2 :14.42	200 NL	20	2 :00.42	20	2 :03.44	20	2 :08.11
20	4 :58.04	20	4 :48.72	20	4 :44.28	400 NL	20	4 :18.12	20	4 :23.24	20	4 :32.19
12	10 :20.78	12	9 :58.04	12	9 :47.83	800 NL	12	8 :48.34	12	8 :58.34	12	9 :14.90
12	20 :29.98	12	19 :14.81	12	18 :50.51	1500 NL	12	17 :20.02	12	17 :43.82	12	18 :32.12
20	0 :35.42	20	0 :34.03	20	0 :33.36	50 Dos	20	0 :29.84	20	0 :30.69	20	0 :32.23
20	1 :15.92	20	1 :12.90	20	1 :11.53	100 Dos	20	1 :04.15	20	1 :05.82	20	1 :09.06
20	2 :42.05	20	2 :36.36	20	2 :33.78	200 Dos	20	2 :18.67	20	2 :21.71	20	2 :28.32
20	0 :40.25	20	0 :38.23	20	0 :37.30	50 Bra	20	0 :32.72	20	0 :34.01	20	0 :36.32
20	1 :26.81	20	1 :23.10	20	1 :21.02	100 Bra	20	1 :11.95	20	1 :14.93	20	1 :20.04
20	3 :06.52	20	2 :58.47	20	2 :54.85	200 Bra	20	2 :37.98	20	2 :44.17	20	2 :55.74
20	0 :32.96	20	0 :31.62	20	0 :30.91	50 Pap	20	0 :27.09	20	0 :27.97	20	0 :29.28
20	1 :15.98	20	1 :11.58	20	1 :09.66	100 Pap	20	1 :00.35	20	1 :02.51	20	1 :06.23
20	3 :02.78	20	2 :47.35	20	2 :42.11	200 Pap	20	2 :20.26	20	2 :26.80	20	2 :46.75
20	2 :40.99	20	2 :35.86	20	2 :33.24	200 4N	20	2 :17.49	20	2 :20.84	20	2 :26.01
20	5 :47.87	20	5 :33.08	20	5 :26.74	400 4N	20	4 :55.70	20	5 :03.00	20	5 :15.82

Procédures d'engagements

Huit jours après la date limite pour l'organisation des championnats régionaux hiver en bassin de 50 m, un classement interrégional des qualifiés aux championnats de Nationale 3 et de Nationale 2 Printemps sera publié sur le site internet FFN.

Les engagements s'effectuent via l'interface extraNat.

A la date d'ouverture des engagements, seuls les nageurs licenciés pourront être pris en compte dans le classement. Les droits d'engagements et leur règlement sont laissés à l'initiative de l'interrégion.

Qualification pour les championnats nationaux

A partir de ces championnats, les nageurs peuvent se qualifier aux épreuves nationales suivantes :

- Championnat de France Elite
- Championnat de France Promotionnel
- Critérium national été Open filles 16ans et plus, garçons 17 ans et plus
- Championnat de France filles 15 ans et moins, garçons 16 ans et moins
- Critérium national promotionnel d'été filles 14 ans et plus, garçons 15 ans et plus

Récompenses

Les récompenses sont laissées à l'initiative des interrégions

Programme et horaires

Les horaires sont précisés à titre indicatif, ils pourront être modifiés lors de la réunion technique de la compétition.

Vendredi 23 mars 2018

1^{ère} réunion

Ouverture des portes : 7h00

Début des épreuves : 9h00

- 1- 100 m papillon dames (séries)
- 2- 200 m papillon messieurs (séries)
- 3- 400 m nage libre dames (séries)
- 4- 200 m 4 nages messieurs (séries)
- 5- 50 m dos dames (séries)
- 6- 100 m dos messieurs (séries)
- 7- 200 m brasse dames (séries)
- 8- 100 m brasse messieurs (séries)
- 9- 50 m nage libre dames (séries)
- 10- 100 m nage libre messieurs (séries)
- 11- 1 500 m nage libre messieurs (séries lentes)

2^{ème} réunion

Ouverture des portes : 15h30

Début des épreuves : 17h30

- 12- 1 500m nage libre messieurs (série rapide)
- 13- 100 m papillon dames (finales C, B, A)
- 14- 200 m papillon messieurs (finales C, B, A)
- 15- 400 m nage libre dames (finales C, B, A)
- 16- 200 m 4 nages messieurs (finales C, B, A)
- 17- 50 m dos dames (finales C, B, A)
- 18- 100 m dos messieurs (finales C, B, A)
- 19- 200 m brasse dames (finales C, B, A)
- 20- 100 m brasse messieurs (finales C, B, A)
- 21- 50 m nage libre dames (finales C, B, A)
- 22- 100 m nage libre messieurs (finales C, B, A)

Samedi 24 mars 2018

3^{ème} réunion

Ouverture des portes : 7h00

Début des épreuves : 9h00

- 23- 200 m dos dames (séries)
- 24- 200 m dos messieurs (séries)
- 25- 50 m papillon dames (séries)
- 26- 50 m papillon messieurs (séries)
- 27- 400 m 4 nages dames (séries)
- 28- 400 m 4 nages messieurs (séries)
- 29- 200 m nage libre dames (séries)
- 30- 200 m nage libre messieurs (séries)
- 31- 50 m brasse dames (séries)
- 32- 50 m brasse messieurs (séries)
- 33- 1 500 m nage libre dames (séries lentes)
- 34- 800 m nage libre messieurs (séries lentes)

4^{ème} réunion

Ouverture des portes : 15h30

Début des épreuves : 17h30

- 35- 1 500 m nage libre dames (série rapide)
- 36- 800 m nage libre messieurs (série rapide)
- 37- 200 m dos dames (finales C, B, A)
- 38- 200 m dos messieurs (finales C, B, A)
- 39- 50 m papillon dames (finales C, B, A)
- 40- 50 m papillon messieurs (finales C, B, A)
- 41- 400 m 4 nages dames (finales C, B, A)
- 42- 400 m 4 nages messieurs (finales C, B, A)
- 43- 200 m nage libre dames (finales C, B, A)
- 44- 200 m nage libre messieurs (finales C, B, A)
- 45- 50 m brasse dames (finales C, B, A)
- 46- 50 m brasse messieurs (finales C, B, A)

Dimanche 25 mars 2018

5^{ème} réunion

Ouverture des portes : 7h00

Début des épreuves : 9h00

- 47- 100 m papillon messieurs (séries)
- 48- 200 m papillon dames (séries)
- 49- 400 m nage libre messieurs (séries)
- 50- 200 m 4 nages dames (séries)
- 51- 50 m dos messieurs (séries)
- 52- 100 m dos dames (séries)
- 53- 200 m brasse messieurs (séries)
- 54- 100 m brasse dames (séries)
- 55- 50 m nage libre messieurs (séries)
- 56- 100 m nage libre dames (séries)
- 57- 800 m nage libre dames (séries lentes)

6^{ème} réunion

Ouverture des portes : 15h30

Début des épreuves : 17h30

- 58- 800 m nage libre dames (série rapide)
- 59- 100 m papillon messieurs (finales C, B, A)
- 60- 200 m papillon dames (finales C, B, A)
- 61- 400 m nage libre messieurs (finales C, B, A)
- 62- 200 m 4 nages dames (finales C, B, A)
- 63- 50 m dos messieurs (finales C, B, A)
- 64- 100 m dos dames (finales C, B, A)
- 65- 200 m brasse messieurs (finales C, B, A)
- 66- 100 m brasse dames (finales C, B, A)
- 67- 50 m nage libre messieurs (finales C, B, A)
- 68- 100 m nage libre dames (finales C, B, A)